

DEPUIS 1898

LE TANNEUR & C^{IE}

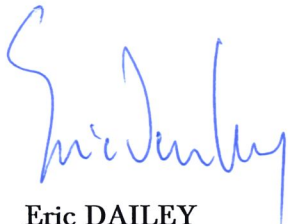
MAÎTRE MAROQUINIER

Le 25 septembre 2018

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2018.

DECLARATION DU RESPONSABLE.

«J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.»



Eric DAILEY

Président Directeur Général

(En K€)	30-juin-18	30-juin-17	31-déc.-17
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 034	25 822	55 890
Autres produits de l'activité	15	11	32
Achats consommés	-13 485	-13 194	-25 345
Autres achats et charges externes	-5 956	-5 207	-10 820
Impôts et taxes	-534	-540	-947
Charges de personnel	-9 747	-9 419	-18 714
Dotations aux amortissements et variation des provisions	-67	-667	-1 542
Variation des stocks de produits finis et en-cours	529	1 090	-144
Autres produits et charges opérationnels courants	72	178	245
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-2 139	-1 926	-1 345
Autres produits opérationnels	46	31	167
Autres charges opérationnelles	-105	0	-364
RESULTAT OPERATIONNEL	-2 198	-1 895	-1 542
Coût de l'endettement financier net	-43	-105	-180
Autres produits financiers	102	52	170
Autres charges financières	-44	-110	-199
Impôts sur les bénéfices		-24	
Impôts différés	-6		-72
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-2 189	-2 081	-1 823
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET	-2 189	-2 081	-1 823
Intérêts minoritaires			
RESULTAT - PART DU GROUPE	-2 189	-2 081	-1 823

Résultat net par action (en €)	-0,18 €	-0,49 €	-0,29 €
Résultat net par action des activités poursuivies	-0,18 €	-0,49 €	-0,29 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul	12 144 192	4 282 136	6 309 016
Résultat net par action après dilution (en €)	-0,18 €	-0,49 €	-0,15 €
Résultat net par action des activités poursuivies après dilution	-0,18 €	-0,49 €	-0,15 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul (*)	12 144 192	4 277 036	12 144 192

(*) L'écart sur le nombre d'actions retenu pour le calcul provient des actions d'autocontrôle.

	-2 189	-2 081	-1 823
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-2 189	-2 081	-1 823
Variation des écarts actuariels de l'engagement indemnités de fin de	99	105	109
Impôt différé correspondant	-25	-29	-27
Résultat sur actions propres			13
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat</i>	74	75	95
Variation des écarts de conversion des capitaux propres	-4	13	21
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger	-6	22	34
Variation de juste valeur des instruments financiers	102	-159	-171
Inscription des impôts différés			
<i>Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat</i>	93	-124	-115
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	166	-48	-21
RESULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-2 023	-2 130	-1 844
Dont part attribuable aux actionnaires du Groupe	-2 023	-2 130	-1 844
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires			

(En K€)	30-juin-18	31-déc.-17	30-juin-17
I - ACTIFS NON COURANTS	11 007	10 998	10 932
Immobilisations incorporelles	4 010	3 964	4 188
Immobilisations corporelles	3 397	3 768	3 672
Ecart d'acquisition Positif			
Impôts différés	612	643	690
Autres actifs financiers	443	530	614
Autres actifs non courants	2 544	2 093	1 768
II - ACTIFS COURANTS	23 595	26 845	27 380
Stocks	12 542	12 734	14 435
Créances clients et autres créances	9 808	9 854	11 258
Liquidités et quasi-liquidités	1 245	4 257	1 688
A - TOTAL ACTIF	34 602	37 843	38 313

I - CAPITAUX PROPRES	15 494	17 516	3 367
Capital	12 144	12 144	4 282
Prime d'émission	12 642	12 642	6 379
Réserves consolidées / Ecart de conversion	-7 103	-5 447	-5 212
Résultat de la période	-2 189	-1 823	-2 081
Intérêts minoritaires			
II - DETTES NON COURANTES	3 310	3 551	3 748
Dettes portant intérêts - Echéance > 12 mois		33	257
Impôts différés			
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à plus d'un an	862	946	957
Dettes au titre des pensions et retraites	2 448	2 573	2 534
III - DETTES COURANTES	15 797	16 775	31 197
Dettes fournisseurs et autres dettes	12 532	13 425	13 141
Dettes financières à court terme	2 669	2 743	17 470
Fraction à court terme des dettes portant intérêt	1	1	2
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à moins d'un an	179	186	175
Provisions	416	421	409
Dettes IS			
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	34 602	37 843	38 313

	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidés	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2016	4 282	6 379	-5 110	-53	5 497
Résultat net de la période			-1 823		-1 823
Autres éléments du résultat global			-42	21	-21
Résultat global de l'ensemble consolidé			-1 865	21	-1 844
Augmentation de capital	7 862	6 263	-262		13 863
Autres			0		0
Situation au 31/12/2017	12 144	12 642	-7 237	-32	17 516

Situation au 31/12/2017	12 144	12 642	-7 237	-32	17 516
Résultat net de la période			-2 189		-2 189
Autres éléments du résultat global			170	-4	166
Résultat global de l'ensemble consolidé			-2 019	-4	-2 023
Augmentation de capital					
Autres			0		0
Situation à la date d'arrêté	12 144	12 642	-9 256	-36	15 494

En K€	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-2 189	-2 081	-1 823
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>	563	552	1 386
Résultat sur badwill			
Dotations aux Amortissements	485	497	985
Variation des provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-45	-43	211
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés			
Plus et moins values de cession	74	-31	-62
Impôts différés	6	24	72
Subventions virées au résultat			
Coût de l'endettement financier net	43	105	180
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-1 626	-1 530	-437
Impôt versé	-442	35	-263
Variation nette exploitation	-566	-4 784	1 292
Var° de stock	192	-937	763
Var° des Créances d'exploit°	45	-2 290	1 770
Var° des Dettes d'exploit°	-803	-1 556	-1 241
Variation nette hors exploitation	4	611	-2 114
Var° des créances hors exploitation	50	532	-2 114
Var° des dettes hors exploitation	-59	58	59
Charges et produits constatés d'avance	13	21	-59
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 004	-4 138	-1 085
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-2 630	-5 667	-1 521
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaist / acquisition immos incorporelles	-19	-319	-327
Décaist / acquisition immos corporelles	-232	-164	-715
Encaist / cession d'immos corp et incorp	31	31	62
Décaist / acquisition immos financières			
Encaist / cession immos financières	87	15	99
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-133	-438	-881
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			13 863
Encaissements provenant d'emprunts	1	1 794	2 924
Rachats et reventes d'actions propres			13
Remboursement d'emprunts	-124	-644	-11 758
Coût de l'endettement financier net	-43	-105	-180
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-166	1 046	4 861
VARIATION DE TRESORERIE NETTE hors activités abandonnées	-2 929	-5 059	2 459
VARIATION DE TRESORERIE NETTE des activités abandonnées		0	
VARIATION DE TRESORERIE NETTE TOTALE	-2 929	-5 059	2 459
Incidences des variations de taux de change	-10	35	55
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 970	1 456	1 456
Disponibilités	4 257	3 453	3 453
Concours bancaires courants	-107	-15	-15
Réserve d'affacturage disponible	1 882	5	5
Créances clients affacturées	-2 062	-1 988	-1 988
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 031	-3 568	3 970
Disponibilités	1 245	1 688	4 257
Concours bancaires courants	-64	-43	-107
Réserve d'affacturage disponible	1 195	699	1 882
Créances clients affacturées	-1 344	-5 912	-2 062

LE TANNEUR & C^{IE}

MAÎTRE MAROQUINIER

**ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
AU 30 JUIN 2018.****1 – Règles et méthodes comptables***1-1. Principes généraux et changements de méthodes*

Le Tanneur & Cie établit ses comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les comptes consolidés résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2018 du groupe Le Tanneur & Cie ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2017. Ainsi :

Toutes les normes et interprétations d'application obligatoires en IFRS en 2018 ayant déjà été adoptées par l'Union européenne ont été appliquées dans les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2018.

Les nouveaux textes d'application obligatoire au 30 juin 2018 sont les suivants :

- Normes IFRS 9 – *Instruments financiers*, ainsi que les amendements à IFRS 4 – *Application d'IFRS 9 Instruments financiers* et d'IFRS 4 *Contrats d'assurance*.
- Normes IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.
- Amendements à IFRS 2 – *Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*.
- Amendements à IAS 40 – *Transfert d'immeubles de placement*.
- Interprétation IFRIC 22 – *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*.
- Amélioration annuelle des IFRS – *Cycle 2014-2016*.

Ces textes n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Concernant l'incidence de la norme IFRS 9 sur la dépréciation des créances commerciales, le Groupe est en cours d'analyse de l'historique des pertes sur créances irrécouvrables.

Textes non encore adoptés par l'UE :

- Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 – *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise*.

LE TANNEUR

- Interprétation IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux.*
- Amélioration annuelle des IFRS – *Cycle 2015 – 2017.*
- Amendements à IAS 19 – *Modification de régime, réduction de régime ou liquidation.*
- Amendements du Cadre conceptuel.
- Normes IFRS 17 – *Contrats d'assurance.*

L'état du résultat global est présenté conformément à l'amendement à IAS1 – *Présentation des autres éléments du résultat global.*

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes publiés par l'IASB et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018. Le texte pouvant avoir un impact sur les comptes consolidés est IFRS 16 - *Contrats de location.* Le Groupe est en cours de recensement des contrats de location concernés par la norme et d'évaluation des impacts compte tenu notamment des clarifications récentes sur la durée à retenir pour les baux commerciaux des magasins détenus en propre.

Les principes et méthodes comptables applicables dans les comptes semestriels 2018 sont décrits ci-après.

1-2. Continuité d'exploitation

Au 30 juin 2018, le Groupe présente un résultat net déficitaire de 2 189 K€, des fonds propres de 15 494 K€, un ratio de gearing de 16% et un niveau de liquidités et quasi-liquidités de 1 245 K€.

Pour rappel, le changement d'actionnaire majoritaire intervenu fin septembre 2017 a mis fin à l'engagement de soutien financier de Qatar Luxury Group - Fashion, SPC. (précédent actionnaire majoritaire).

Le nouveau management a mis en place un plan d'actions pour restaurer la productivité et la rentabilité de l'activité de fabrication pour maisons de luxe sur un marché en forte croissance, et pour développer les ventes sous marques propres par le biais notamment d'investissements marketing.

Sur la base de sa trésorerie disponible et de ses prévisions budgétaires, le management du Groupe estime disposer des ressources suffisantes pour couvrir son besoin de financement sur les 12 prochains mois.

Les états financiers ont ainsi été présentés selon le principe de continuité d'exploitation.

1-3. Périmètre

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles Le Tanneur & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date d'arrêté mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

LE TANNEUR

Les sociétés consolidées sur la période sont les suivantes :

Raison sociale et adresse	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Le Tanneur & Cie SA – Paris (France)	100%	N/A	Société mère
Sopadima Far East - Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
Maroquinerie des Orgues SAS – Bort-les-Orgues (France)	100%	100%	Intégration globale
Le Tanneur Belgique SPRL – Bruxelles (Belgique)	100%	100%	Intégration globale

Le 20 mars 2018, Le Tanneur & Cie a créé une filiale entièrement détenue en Belgique, qui a acquis pour l'Euro symbolique avec effet au 1er mai 2018 le fonds de commerce du magasin à l'enseigne Le Tanneur de la Galerie du Roi à Bruxelles. L'impact dans les comptes semestriels consolidés résumés est non significatif.

1-4. Date d'arrêté

La date d'arrêté de la période de la société mère et des filiales est le 30 juin et correspond à six mois d'activité.

1-5. Taux de conversion

Les taux de conversion en Euros utilisés ont été les suivants :

Devises	Taux au 30/06/2018	Taux moyen du semestre	Filiale concernée
1 HK\$	0,109328	0,105372	Sopadima Far East

1-6. Ecart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part acquise dans l'actif net ré-estimé à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de valeur annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur. Les résultats de ce test de valeur pourraient conduire le Groupe à déprécier de façon irréversible des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés immédiatement au résultat.

1-7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux, non amortis, mais qui font l'objet de tests de dépréciation lors de la clôture annuelle ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 7 ans, selon leur nature ;

LE TANNEUR

S'agissant des droits aux baux et des droits d'entrée, des performances inférieures aux prévisions des magasins concernés constituent un indice de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation appliquées par le Groupe incluent les étapes suivantes :

- Comparaison de la valeur nette comptable des droits aux baux et droits d'entrée avec leur valeur d'utilité basée sur une approche de flux futurs de trésorerie actualisés ;
- Dans le cas où l'étape précédente fait apparaître une perte de valeur, une évaluation de la valeur de marché (valeur patrimoniale) est réalisée par un expert immobilier indépendant.
- La dépréciation comptabilisée est déterminée en fonction de la plus élevée des valeurs d'utilité ou de marché (expert immobilier).

Lors de cette clôture semestrielle, il n'est pas apparu d'indice de perte de valeur qui aurait provoqué la réalisation de tests de dépréciation significatifs.

1-8. Immobilisations corporelles

Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif conformément à la norme IAS 17 - *Contrats de location*. La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| – constructions industrielles | 15 à 20 ans |
| – installations générales, agencements | 5 à 10 ans |
| – matériel et outillages | 5 à 10 ans |
| – matériel de bureau | 5 ans |
| – mobilier | 3 à 10 ans |
| – matériel informatique | 3 à 5 ans |

1-9. Stocks

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche (port, frais de douane, assurance).

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est dotée dans le cas de faible rotation ou d'obsolescence liée aux changements de collection afin de prendre en compte l'écart entre le coût d'entrée et la valeur nette de réalisation.

Les produits des marques Le Tanneur et Soco ayant une obsolescence commerciale rapide compte tenu de la fréquence des nouvelles collections définies à l'occasion de chacune des saisons Eté et Hiver, les références sorties de collection sont dans un premier temps soldées, le cas échéant écoulées en magasins d'usines, ventes privées, ... et sont ainsi

LE TANNEUR

dépréciées de 30% entre 6 mois et un an après leur sortie de collection, 60% entre un an et 18 mois, 90% entre 18 mois et 2 ans.

1-10. Impôts

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

1-11. Provisions pour risques et charges

Conformément à IAS 37 - *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions comprennent notamment les provisions pour engagement de retraite et indemnités de départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière. Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont comptabilisés directement en capitaux propres.

1-12. Titres d'autocontrôle

En application de la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, ainsi les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1-13. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre des contrats d'affacturage font l'objet d'un retraitement. Ce retraitement a pour effet d'augmenter le poste « Clients et comptes rattachés » avec pour contrepartie une augmentation du poste « Dettes financières ».

LE TANNEUR

1-14. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente.

Ces instruments financiers sont traités comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs et ont donc donné lieu, conformément à IAS 39, à la comptabilisation des variations de leur juste valeur en capitaux propres, jusqu'au dénouement de l'opération.

1-15. Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2004-R-02 relative au format du compte de résultat. Ainsi, les charges et produits non opérationnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les dépréciations exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de valeur.

1-16. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période. Le nombre moyen d'actions en circulation est présenté hors actions d'autocontrôle.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

1-17. Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux normes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date d'arrêté sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date d'arrêté concernent les tests de dépréciation sur les droits aux baux et l'estimation des provisions relatives aux engagements de départs en retraite.

LE TANNEUR

2 – Faits marquants de la période :

Les faits marquants de la période sont décrits dans le rapport semestriel d'activité.

Résultats :

Les contributions au compte de résultat des secteurs d'activité sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01 au 30/06/2018			Du 01/01 au 30/06/2017		
	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Total	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Total
Chiffre d'affaires	17 393	9 641	27 034	15 908	9 914	25 822
Résultat opérationnel courant	684	(2 823)	(2 139)	(3)	(1 922)	(1 926)
Autres produits et charges opérationnels	32	(91)	(59)	31	-	31
Résultat opérationnel	716	(2 914)	(2 198)	28	(1 922)	(1 895)
Coût de l'endettement financier net	(9)	(34)	(43)	(9)	(96)	(105)
Autres produits et charges financiers	(14)	72	58	-	(58)	(58)
Impôt sur les bénéfices	(8)	2	(6)	(15)	(9)	(24)
Résultat net	685	(2 874)	(2 189)	3	(2 084)	(2 081)
- part du Groupe	685	(2 874)	(2 189)	3	(2 084)	(2 081)
- intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-

L'activité de la branche Fabrications pour maisons de luxe, en hausse de 9,3%, est portée par un marché en forte croissance pour les donneurs d'ordres.

Celle de la branche Marques propres a connu un fléchissement de 2,7% au cours de la période avec des évolutions contrastées selon les canaux de distribution. La distribution « retail » en magasins a progressé de 0,7% à périmètre comparable (retraitement des effets de parc) alors que les ventes auprès des grands magasins et des détaillants multimarques français ainsi qu'à l'export ont souffert d'un contexte encore difficile.

3 – Principales variations de la période

3-1. Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/17	Acquisitions ou réévaluation	Cessions ou sorties	Virements de poste à poste	30/06/18
Logiciels	1 109	18	(21)	68	1 174
Droits aux baux et droits d'entrée	4 141				4 141
Fonds de commerce	8				8
Total	5 257	18	(21)	68	5 323

LE TANNEUR

Amortissements (en K€)	31/12/17	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/18
Logiciels	810	40	(21)	829
Droits aux baux et droits d'entrée	484			484
Total	1 294	40	(21)	1 313

Par rapport au 31 décembre 2017, la principale variation correspond à la mise en service du logiciel du système d'informations ERP de l'activité Fabrications pour maisons de luxe décrite dans les événements importants de la période dans le rapport semestriel d'activité. Le montant immobilisé pour ce logiciel s'élève à 83 K€ dont 68 K€ figuraient en immobilisations en cours au 31/12/2017.

3-2. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/17	Acquisitions ou réévaluation	Cessions ou sorties	Virements de poste à poste	30/06/18
Terrains	263	14	-		276
Constructions	1 776	-	-		1 776
Instal. techniques, matériel et outillage	4 535	70	(29)		4 576
Autres immobilisations corporelles	8 682	210	(491)	-	8 402
Immobilisations en cours	72		-	(68)	4
Total	15 327	294	(520)	(68)	15 034

Amortissements (en K€)	31/12/17	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/18
Terrains	38	5	-	43
Constructions	960	49	-	1 009
Instal. techniques, matériel et outillage	3 697	130	(29)	3 798
Autres immobilisations corporelles	6 864	247	(385)	6 726
Total	11 559	431	(414)	11 576

Les acquisitions du semestre ont principalement concerné des matériels et agencements industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe, du matériel informatique et des agencements pour le corner du Printemps Haussmann et en magasins.

Les sorties correspondent essentiellement à des mises au rebut d'agencements et de mobilier en lien avec le changement de siège social.

3-3. Impôt différé actif

L'impôt différé actif correspond à des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des retraitements de consolidation et des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

A fin décembre 2017, le groupe fiscal constitué par les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues dispose d'un déficit reportable de 8 242 K€. Le Groupe a estimé qu'il ne disposerait pas de bénéfices imposables futurs sur lesquels ses pertes fiscales pourraient être imputées à court et moyen termes. Le montant de l'actif d'impôt différé non reconnu à ce titre s'élevait à 2 747 K€ à fin décembre 2017.

LE TANNEUR

Par prudence, aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé concernant les filiales et les succursales étrangères. Le montant des actifs potentiels non reconnus s'élevait à 366 K€ au 31/12/2017.

En conséquence, seul l'impôt différé relatif à l'engagement d'indemnités de fin de carrière a été conservé à l'actif pour un montant de 612 K€ à fin juin 2018, du fait de son échéance long terme.

3-4. Autres actifs non courants

Ce poste comprend un montant de 2 544 K€ au 30 juin 2018 correspondant aux créances de CICE des exercices 2015 à 2018.

3-5. Stocks et en-cours

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	30 juin 2018			31 décembre 2017		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières Premières	4 061	(1 032)	3 029	5 216	(1 529)	3 688
En-cours	1 185	(29)	1 156	450	(18)	432
Produits finis	9 459	(1 102)	8 358	9 665	(1 051)	8 615
Total	14 706	(2 164)	12 542	15 332	(2 597)	12 734

Par rapport au 31 décembre 2017, on constate une diminution des stocks de matières et composants et une augmentation des en-cours de la branche Fabrications pour maisons de luxe.

3-6. Capitaux propres et autres fonds propres

Au 30 juin 2018 comme au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 12 144 192 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées, à droit de vote simple.

3-7. Intérêts des minoritaires

Les participations étant détenues à 100% il n'y a pas d'intérêts minoritaires à la date d'arrêt.

3-8. Dettes au titre des pensions et retraites

La provision correspond à l'évaluation de l'engagement relatif aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés. Le poste a baissé de 86 K€ par rapport au 31 décembre 2017, notamment en raison de plusieurs départs de salariés.

En application de la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont enregistrés directement dans les capitaux propres.

3-9. Dettes financières

Le Tanneur & Cie a remboursé des échéances de crédit-bail pour un montant équivalent en capital de 91 K€.

LE TANNEUR

Au 30 juin 2018, les créances clients faisant l'objet d'un affacturage s'élèvent à 1 344 K€. En conformité avec les normes de présentation IFRS, elles sont conservées en poste Créances clients en contrepartie d'une augmentation des dettes financières court terme. Les réserves d'affacturage disponibles sont compensées avec les dettes d'affacturage correspondantes.

3-10. Provisions

Le poste correspond à des litiges sociaux et à l'engagement en matière de primes pour médailles du travail.

3-11. Regroupements d'entreprises

Le 20 mars 2018, Le Tanneur & Cie a constitué en Belgique une filiale entièrement détenue dénommée Le Tanneur Belgique SPRL qui a acquis pour l'Euro symbolique avec effet au 1er mai 2018 le fonds de commerce du magasin à l enseigne Le Tanneur de la Galerie du Roi à Bruxelles. L'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs acquis dans le cadre de la norme IFRS 3 - *Regroupements d'entreprises* est en cours au moment de la date d'arrêté et sera enregistrée à la fin de l'exercice 2018. L'écart d'acquisition négatif qui en résultera sera enregistré en "autres produits opérationnels".

3-12. Parties liées

Seules les transactions avec les parties liées non éliminées en consolidation sont indiquées.

(en K€)	Tolomei Participations	Guccio Tolomei	Manufacture Maroquinerie du Dauphiné	Atelier du Maroquinier	Qatar Luxury Group - Fashion, SPC.
Etat du résultat global 2018					
Achats consommés				98	
Autres achats et charges externes	368	4	1		
Etat de la situation financière au 30 juin 2018					
Immobilisations incorporelles		9			
Immobilisations corporelles	2				
Créances clients et autres créances sur des parties liées nettes de dépréciation			21		8
Dettes fournisseurs et autres dettes envers les parties liées	-60	-73	-1	-17	

Le fonds de commerce du magasin à l'enseigne Le Tanneur de la Galerie du Roi à Bruxelles a été acquis pour 1 euro auprès de Le Tanneur International Belgium, société filiale de Qatar Luxury Group – Fashion, SPC, actionnaire minoritaire de Le Tanneur & Cie.

4 – Evènements significatifs postérieurs à la fin de la période

Aucun évènement significatif postérieur à la fin de la période n'est intervenu.

LE TANNEUR

5 – Saisonnalité

La contribution du second semestre est traditionnellement beaucoup plus favorable au résultat du Groupe en raison des ventes liées aux fêtes de fin d'année.

6 – Résultat de la Société-mère en normes françaises

Les principaux éléments des comptes sociaux de Le Tanneur & Cie se présentent de la manière suivante :

En K€	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017	Au 31/12/2017
Chiffre d'affaires	10 320	10 529	25 327
Résultat d'exploitation	(2 812)	(1 948)	(1 777)
Résultat net	(2 873)	(1 377)	(1 450)

DEPUIS 1898

LE TANNEUR & C^{IE}

MAÎTRE MAROQUINIER

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2018.

Evènements importants de la période :

Fabrication pour maisons de luxe : changement d'ERP

La mise en service d'un nouvel ERP couvrant la gestion de l'activité de la branche Fabrications pour maisons de luxe a eu lieu en janvier 2018 sans que la production n'ait été perturbée. Le logiciel est analogue à celui utilisé par le groupe Tolomeï qui a fait bénéficier Maroquinerie des Orgues de son expérience.

D'autres partages d'expertise sont également intervenus dans l'organisation de la production. Une amélioration de la productivité et de la consommation en matières et composants s'en est ressentie à partir du second trimestre 2018.

Marques propres : repositionnement de la marque Le Tanneur

A la suite du changement d'actionnaire majoritaire de fin septembre 2017, le premier semestre a été consacré à la mise en place d'une organisation pour préparer les investissements marketing nécessaires au repositionnement de la marque. Une réflexion a été conduite sur la "plateforme de marque" de Le Tanneur : signature et valeurs à mettre en avant permettant un positionnement marketing clair. Il en a découlé une refonte de l'offre produits. Etant donnés les délais du processus de création, ce n'est qu'à partir de la collection Printemps-Eté 2019 que la distribution sera impactée par ce changement. Les compétences ont été renforcées dans plusieurs domaines : le marketing pour déployer une communication axée sur les supports média digitaux et des outils CRM modernes de fidélisation clients, la création avec le recours à un styliste expérimenté et la direction industrielle.

Changement du siège social de la Société-mère

Le siège social de la Société- mère a été transféré au 7 rue Tronchet 75008 Paris le 1er juin 2018. Les bureaux parisiens sont désormais situés au coeur du quartier commercial et touristique de la capitale.

Création d'une filiale en Belgique

La Société-mère a créé le 20 mars 2018 une filiale belge (Le Tanneur Belgique SPRL) détenue à 100%, qui a repris pour l'Euro symbolique le 1er mai 2018 le fonds de commerce du magasin à enseigne Le Tanneur de la Galerie du Roi à Bruxelles appartenant à la société Le Tanneur International Belgium.

LE TANNEUR

Etat du résultat global :

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 4,7% par rapport au premier semestre 2017 et a connu l'évolution suivante par activité :

(En K€)	1 ^{er} semestre 2018			1 ^{er} semestre 2017			Variations		
	Franc e	Expor t	Total	France	Expor t	Total	Franc e	Export	Total
Magasins Le Tanneur	5 404	176	5 580	5 436	137	5 573	-0,6%	+27,8%	+0,1%
Autres distributions Marques propres	3 374	694	4 067	3 579	761	4 340	-5,7%	-8,9%	-6,3%
Total Marques propres	8 778	869	9 647	9 015	899	9 914	-2,6%	-3,3%	-2,7%
Fabrications pour maisons de luxe	17 385	3	17 388	15 416	492	15 908	-12,8%	-99,3%	+9,3%
TOTAL	26 162	873	27 035	24 431	1 390	25 822	+7,1%	-37,2%	+4,7%

L'activité de la branche Fabrications pour maisons de luxe, en hausse de 9,3%, est portée par un marché en forte croissance pour les donneurs d'ordres.

Celle de la branche Marques propres a connu un fléchissement de 2,7% au cours de la période avec des évolutions contrastées selon les canaux de distribution. La distribution « retail » en magasins a progressé de 0,7% à périmètre comparable (retraitement des effets de parc) alors que les ventes auprès des grands magasins et des détaillants multimarques français ainsi qu'à l'export ont souffert d'un contexte encore difficile.

Le résultat opérationnel courant du premier semestre 2018 s'établit à -2 139 K€ (contre -1 926 K€ au 30 juin 2017).

Le résultat opérationnel courant de la branche Fabrication pour maisons de luxe (684 K€ au 30 juin 2018 contre -3 K€ au 30 juin 2017) a augmenté en lien avec la hausse d'activité et l'amélioration de la productivité et de la consommation en matières et composants.

La diminution du résultat opérationnel courant de la branche Marques propres (-2 823 K€ au 30 juin 2018 contre -1 922 K€ au 30 juin 2017), programmée, s'explique par les investissements nécessaires au repositionnement de la marque ainsi qu'expliqué dans les événements importants de la période : hausse des prestations, honoraires et frais de déplacement.

Le net des autres produits et charges opérationnels se chiffre à -59 K€ contre +31 K€ au premier semestre 2017. Une charge de mise au rebut de 105 K€ a été constatée du fait du déménagement du siège social.

Le coût de l'endettement financier est passé de -105 K€ à -43 K€ grâce au fort désendettement depuis la recapitalisation du Groupe. Les autres produits et charges financiers qui correspondent au résultat de change s'établissent à +58 K€ contre -58 K€ au premier semestre 2017.

L'impôt sur le résultat correspond à une charge de -6 K€ (-24 K€ au premier semestre 2017).

En conséquence, le résultat net (part du Groupe) s'élève à -2 189 K€ contre -2 081 K€ au 30 juin 2017. A noter que la contribution du second semestre est traditionnellement beaucoup plus favorable au résultat du Groupe en raison des ventes liées aux fêtes de fin d'année.

LE TANNEUR

Situation financière :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se chiffrent à 251 K€ pour le semestre et ont principalement concerné :

- des matériels et agencements industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe,
- du matériel informatique
- et des agencements pour le corner du Printemps Haussmann et en magasins.

La diminution des stocks par rapport au 31 décembre 2017 provient d'une baisse des stocks de matières et composants de la branche Fabrications pour maisons de luxe, en partie compensée par une augmentation des en-cours.

Les créances clients et autres créances s'élèvent à 9,8 M€ contre 9,9 M€ au 31 décembre 2017 et 11,3 M€ au 30 juin 2017. Le solde au 30 juin 2018 comme au 31 décembre 2017 tient compte du paiement avant échéance de la part d'une maison de luxe donneur d'ordres.

Les capitaux propres s'élèvent à 15 494 K€ au 30 juin 2018. Ils ont varié en fonction du résultat de la période et des produits et charges comptabilisés directement en situation nette (+166 K€).

Le Tanneur & Cie a remboursé des échéances de crédit-bail pour un montant équivalent en capital de 91 K€. Le ratio d'endettement net sur fonds propres s'élève à 16% (créances cédées incluses) contre 510% au 30 juin 2017.

L'engagement pour indemnités de fin de carrière a baissé de 86 K€ par rapport au 31 décembre 2017, notamment en raison de plusieurs départs de salariés et du fait de la révision des hypothèses d'évolution des salaires.

Parties liées :

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période sont décrites dans le § 3-12 de l'annexe aux comptes consolidés.

Evénements significatifs postérieurs à la fin de la période :

Aucun événement significatif postérieur à la fin de la période n'est intervenu.

Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre :

L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre. L'analyse des risques est restée identique à celle décrite dans le document de référence 2017 du Groupe (cf. page 54).

Les opérations financières réalisées entre fin septembre et fin décembre 2017 ont permis de réduire très significativement le ratio d'endettement net du Groupe et de lui apporter des moyens pour se développer. Le nouveau management a mis en place un plan d'actions pour restaurer la productivité et la rentabilité de l'activité de fabrication pour maisons de

LE TANNEUR

luxe sur un marché en forte croissance, et pour développer les ventes sous marques propres par le biais notamment d'investissements marketing.

IN EXTENSO IDF AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Le Tanneur & Cie

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle**

IN EXTENSO IDF AUDIT
63 ter, avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Le Tanneur & Cie

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Le Tanneur & Cie, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des Informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Boulogne-Billancourt et Lyon, le 24 septembre 2018

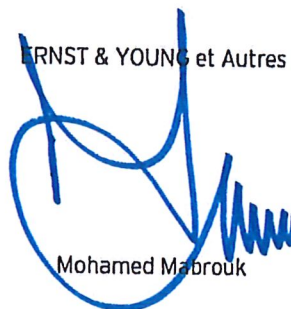
Les Commissaires aux Comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT



Frédéric Mortamais

ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Mabrouk